

# *Bulletin Municipal 2025*

*Saint-Thomas-de-Courceriers*

Dès janvier 2025 :



**Recensement**  
de la population 2025

# Le mot du Maire



Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année 2025 et surtout une bonne santé.

La parution de ce bulletin permet de vous informer des évènements majeurs de notre commune et j'espère qu'il répond à vos attentes. Je remercie la commission municipale pour le temps passé à sa rédaction et à sa mise en page.

Les travaux marquant de 2024 ont été la rénovation de deux vitraux à l'église. Après de multiples démarches, le financement est bouclé (voir page 5).

Quelques travaux d'entretien (restauration de quelques bancs, peinture de la Sainte Table), réalisés par des bénévoles, ont permis de mettre en valeur l'intérieur de l'église.

Félicitations pour le résultat rendu et merci à ceux qui s'impliquent pour la protection de notre église. Malheureusement, les travaux sur les vitraux ont engendré beaucoup de poussière et un grand nettoyage s'impose. Nous recherchons des petites mains !!!

Une année vient de s'écouler depuis la mise en place de la redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2024. J'invite ceux qui n'ont pas récupéré leur badge à le faire avant la fin de l'année car à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, ils seront pénalisés par l'application d'une redevance au tarif maximal.

L'année 2025 est une année de recensement de la population sur notre commune. Nous avons recruté un agent recenseur, Mme Annie LESOURD, qui passera dans chaque foyer du 15 janvier au 14 février. Merci de lui réserver un très bon accueil. Je vous encourage fortement à vous faire recenser sur le site internet du Recensement. La marche à suivre vous sera donnée par Mme LESOURD lors de son passage.

Les travaux prévus en 2025 sont la rénovation énergétique des 3 logements locatifs de l'ancien presbytère. L'avant-projet est estimé à 100 000 € comprenant isolation des combles, changement des menuiseries et pose de pompes à chaleur. Ces travaux sont indispensables pour améliorer le confort de nos locataires et répondre aux exigences de la lutte contre le changement climatique.

Enfin, je voudrais saluer les nouveaux habitants et leur souhaiter la bienvenue. Je les félicite d'avoir choisi notre joli village pour s'installer.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le **samedi 11 janvier 2025** à 11h à la salle des fêtes pour notre traditionnel moment de convivialité et d'échanges.



Le Maire  
**Jacques DANEAU**

# Budget de la commune

## 1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

### A - Section de fonctionnement

	Résultat/Solde
Résultat de l'exercice précédent	<b>235 859,60 €</b>
<i>Dépenses</i>	- 97 055,27 €
<i>Recettes</i>	142 729,44 €
Résultat de l'exercice	45 674,17 €
Résultat de clôture	281 533,77 €

### B - Section d'investissement

	Résultat/Solde
Résultat de l'exercice précédent	- 53 270,54 €
<i>Dépenses</i>	2 557,61 €
<i>Recettes</i>	80 689,90 €
Résultat de l'exercice	- 55 118,29 €
Reste à réaliser :	
<i>Dépenses</i>	570,00 €
<i>Recettes</i>	0,00 €
Résultat de clôture	- 1 277,75 €
 Soit un excédent global de clôture de	 <b>282 811,52 €</b>

## 2 - BUDGET PRIMITIF 2024

A – Section de Fonctionnement :	342 793,23 €
B – Section d'Investissement :	299 430,00 €

## Mairie

### Horaires d'ouverture :

Lundi 14h15 - 17h15  
 Vendredi 14h15 - 17h15  
 Samedi 10h00 - 12h00 (4<sup>ème</sup> de chaque mois)

Téléphone : 02 43 37 93 05

Email : [mairie.stthomas@wanadoo.fr](mailto:mairie.stthomas@wanadoo.fr)

## État civil 2024

### Nouveaux habitants :

Mr et Mme GRUSON Philippe et Frédérique - 12 Place de l'Église  
 Mr et Mme DELZAGHERE Ben et Nathalie - 520 Route de la Chapelle  
 Mr DENOEL Patrick – Impasse de la Fontaine au Presbytère  
*Nous leur souhaitons la Bienvenue dans notre belle commune.*

**Mariage :** Aucun

### Naissances :

Julian VANHERCKE le 12 mars 2024 - 1625 Route d'Izé - La Sorie  
 Nolan BARRE le 14 aout 2024 - 5 Impasse des Lavandières  
*Toutes nos félicitations aux heureux parents.*

### Décès :

Patrick BERNARD le 28 juin 2024  
*Nos plus sincères condoléances à sa famille.*

**Il y a 100 ans...  
 en 1924 :**

- Mariages : **9**
- Naissances : **21**
- Décès : **6**

## Déchèterie de Bais

Zone de l'Aubrière Tél. : 02 43 69 33 24

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00 (18h du 01/04 au 30/09)  
 Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (18h du 01/04 au 30/09)

Service Environnement des Coëvrons : Tél. : 02 43 66 32 00

Internet : [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr)

## Travaux réalisés en 2024

Restauration des deux vitraux de l'église  
pour assurer la sécurité du public.



La dépense totale s'élève à : **31 572,00 € HT**

Fonds de concours au titre de la restauration du patrimoine 3C : **5 000,00 €**

Part de l'État DETR 2024 : **8 328,12 €**

Fonds propres de la commune : **18 348,88 €**



Travaux réalisés par les entreprises :

- **Pierre Lefoulon ART STYLE** Châtres le Forêt
- **Anthony Péan Menuiserie** Champgenêteux



Dès le 16 Janvier 2025, le recensement de la population de notre commune va commencer. Pour notre petite commune, il est très important que ce recensement soit le plus exhaustif possible car le nombre d'habitants détermine notamment, le montant de nos dotations perçues.

**Merci de réserver le meilleur accueil à l'Agent Recenseur Annie LESOURD qui se présentera chez vous.**



## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à **compter du 16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

## C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

## Amicale A.F.N. Saint-Thomas

L'association a repris les activités des années précédentes :

- Assemblée Générale fin Janvier.
- Pique-nique à l'Étang des Perles.
- Cérémonie au Monument aux Morts le 12 mai 2024, suivie par une quarantaine de personnes, qui a revêtu un caractère particulier cette année pour les cinquante ans de l'Association. A l'issue d'un vin d'honneur offert par la municipalité que nous remercions, nous avons pris la direction de Villaines la Juhel afin de partager un repas au restaurant.
- Huit membres de l'Association étaient présents à l'Assemblée Générale Départementale le 8 septembre à Villaines la Juhel.



*Cérémonie au Monument aux Morts le 12 mai 2024*

**Contact Saint-Thomas de Courceriers : Jean-Yves MENAGE**

## Club du Bel Âge de St-Thomas

### Les activités de 2024 ont été les suivantes :

- Les concours de belote les 2 mai et 5 septembre à Saint-Thomas.
- Les concours de boules et concours de cartes du canton.
- Le repas du Club le 16 septembre avec une quarantaine de convives.
- La Fête de l'amitié du secteur de Bais le 11 septembre.
- Le loto du canton le 9 septembre a Bais.
- La bûche de Noël le 18 décembre.

### Activités pour 2025 :

- Le repas Assemblée Générale mercredi 15 janvier, avec dans la continuité élection du tiers sortant.
- Les concours de belote auront lieu les samedi 3 mai et samedi 6 septembre.
- Le repas du Club aura lieu le mercredi 15 octobre.
- La bûche de Noël le mercredi 18 décembre.
- Le Club se rencontre les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois en hiver.
- Pour l'été les 3<sup>ème</sup> mercredis du mois.



### Pour tout contact et renseignements :

**Président :** Jean-Yves DUTERTRE

au 06 70 33 89 33

**Secrétaire :** Jacques ROUSSELET

**Trésorier :** Jean-Louis JULIEN



Le Club reste ouvert  
à tous les nouveaux participants !

**Bon Noël et  
Meilleurs Vœux à tous  
pour l'année 2025.**



## Comité de jumelage Bais / Oy-mittelberg Allemagne

*A l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, nous avons eu la joie d'accueillir cette année une délégation de 63 Allemands du jumelage de Oy-Mittelberg, présidée par Thomas FRICKE et accompagnée par Lucas REISACHER, le jeune maire récemment élu à Oy-Mittelberg. Les premiers contacts avaient eu lieu en 1982, entre Albert CHAUVEAU et Joseph GALLENMILLER, ce qui fait de notre jumelage le plus ancien entre deux communes de Mayenne et Souabe.*

Le vendredi matin, nos visiteurs et leurs familles d'accueil se sont recueillis devant la stèle située près de la mairie, occasion pour les joueurs de cors des Alpes de se produire devant un public conquis.

La journée s'est poursuivie par une visite-dégustation au Manoir de Durcet à Magny-le-Désert, suivie d'une visite libre à Bagnole-de-l'Orne.

Le dimanche, une journée conviviale était organisée au parc des Bleuets à Hambers.



La soirée officielle s'est déroulée le soir même à Bais, avec la participation très appréciée des harmonies de Bais et de Oy, l'occasion aussi pour Fabien GERVOT, président de notre comité de jumelage, de rappeler : « 40 ans c'est beaucoup et peu à la fois, tellement ces échanges sont importants entre deux nations voisines qui ont connu tant de conflits et qui, maintenant, montrent l'exemple d'une réconciliation exemplaire. Cela fait écho au contexte des conflits actuels aux portes de l'Europe. »



De nombreuses personnes ont été citées lors de cette soirée, notamment Marie-Cécile MORICE, maire de Bais, récemment disparue, mais aussi les communes comme St-Thomas de Courceriers qui participent autour de Bais au succès de nos échanges.

Adèle LEFEUVRE, originaire de St-Thomas, a également été mise à l'honneur puisqu'elle a réalisé la peinture offerte à la délégation allemande lors de cette soirée, ainsi que les petites reproductions remises à chaque famille participante.

Dans le cadre du parcours organisé par le pôle médico-social et la commune de Bais autour du thème des Jeux olympiques et paralympiques, la commune de Oy-Mittelberg a offert des figurines en bois représentant divers sports, permettant ainsi au comité de jumelage de Bais d'ériger un « arbre de mai » au cœur de la commune.

Le prochain échange de jeunes devrait se concrétiser par un séjour à Oy-Mittelberg à l'été 2025.



**Si vous êtes intéressé,  
merci de prendre contact de préférence par mail  
[jumelage.bais.oy@gmail.com](mailto:jumelage.bais.oy@gmail.com)**

**ou par téléphone Fabien GERVOT, président de l'association  
au 06 81 49 79 53.**

## Comité des Fêtes

Une participation en hausse pour les deux événements que nous proposons chaque année, la Soirée Entrecôtes avec 245 participants (*plats à emporter compris*) et le Repas Champêtre avec 133 personnes.

L'opération décoration avec des sapins de Noël en bois de récupération (*palettes*) a été reconduite. Merci à tous pour votre participation et bravo pour votre imagination.

Le Comité des Fêtes a également participé à l'achat de guirlandes lumineuses pour les décorations de notre bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'équipe souhaite la bienvenue à Jean Luc LAVIGNE, Philippe GRUSON et Amandine BOURDOISEAU.

Le président

**Michaël BEUCHER**



### Calendrier 2025

Soirée entrecôte : 1<sup>er</sup> mars

Repas champêtre : 14 juillet

***Toute l'équipe du Comité des Fêtes remercie les participants à tous ces événements, ainsi que les bénévoles et vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.***

**Renseignements :** Michaël BEUCHER au 06 79 60 13 06 Mail : [michael-beucher@orange.fr](mailto:michael-beucher@orange.fr)

## Culture et loisirs de la Vaudelle

Lors de l'Assemblée Générale du 7 novembre, nous avons fait le bilan des activités réalisées en 2024 et programmées celles pour 2025.

### Le bureau reste inchangé :

- Présidente : Annette DAVOUST
- Trésorière : Annick PLARD
- Secrétaire : Margaret ROBERTS

### Les activités en 2024 :

- Atelier art floral le 20 décembre 2023 avec 16 participants.
- Soirée chandeleur et jeux de société le 1<sup>er</sup> février 2024.
- Soirée code de la route le 12 mars 2024 avec 22 participants.

### Les activités proposées pour 2025 :

- Atelier art floral en décembre 2024.
- Soirée chandeleur et jeux de société en février 2025.
- Atelier « Gestes qui sauvent », dans le courant mars 2025 avec les Sapeurs Pompiers de Bais.
- Atelier « Éviter et gérer les arnaques » avec l'association UFC Que Choisir.
- Atelier fabrication de bijoux.
- Ateliers cuisine.

Toutes les semaines, après-midi tricot le mardi (*sauf périodes des vacances scolaires*).  
Les travaux réalisés sont au goût de chaque personne, avec la possibilité de confectionner des layettes pour les prématurés, ainsi que des couvertures pour les personnes malades ou handicapées se rendant à Lourdes.

*Certaines dates ne sont pas fixées pour le moment.*

***Nous remercions les municipalités pour leur aide financière et leur prêt de salle.***

**Contact :** Email [annette.davoust@hotmail.fr](mailto:annette.davoust@hotmail.fr) / Téléphone 06 07 96 36 89



## C.R.A.F.T.S

Nous sommes un groupe d'artistes passionnées, basées à Saint-Thomas de Courcieriers. Nous nous réunissons les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h dans la salle des Fêtes. Pourquoi ne pas venir prendre un café et voir ce que nous pouvons offrir.



*We are an exciting group of artisans based in St Thomas de Courcieriers. We meet on the 1<sup>st</sup> and 3<sup>rd</sup> Tuesday of each month from 2 to 5 p.m. in the Salle de Fete. Why not come by for a coffee and see what we can offer.*



*Pour plus de détails contactez nous à :  
For more details contact us at  
[crafts53160@gmail.com](mailto:crafts53160@gmail.com)*

*ou appelez Jacque au :  
or call Jacque at 02 43 68 20 02*

## CUMA de Courcieriers

### *Cette année la CUMA a fêté ses 40 ans !*

Une CUMA qui a encore tout son sens aujourd'hui, elle permet d'avoir du matériel récent et performant ainsi que l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Elle n'a cessé de s'adapter à l'évolution et devra le faire encore demain.



La CUMA a une pensée particulière pour **Pascal SEVIN** qui se rend disponible depuis 20 ans pour conduire notre ensileuse.



#### Les cinq présidents qui se sont succédés pendant ces 40 ans :

- Michel TURMEAU 1984
- Dominique DANEAU 1995
- Sébastien HUET 2007
- Jean-Étienne MENAGE 2014
- Michaël BEUCHER 2022

#### Composition du bureau :

**Président** : Michaël BEUCHER au 06 79 60 13 06

**Vice Président** : Jean-Étienne MENAGE

**Trésorier** : Fabien LEFOL **Trésorier adjoint** : Florian HUET

**Secrétaire** : Samuel BARRIER **Secrétaire adjoint** : Patrice SOUTIF

**Membres** : Sébastien HUET, Hervé LAUNAY, Guillaume MADIOT et Amélie LABAT

*Tous les membres de la CUMA vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.*

## Groupement de Défense Contre les ennemis des Cultures

*Le bureau du Groupement Trans / Saint-Thomas, vous adresse leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.*

Nos activités concernent la prévention, la surveillance et la lutte envers les dangers sanitaires (*en particulier : le frelon asiatique, les chenilles urticantes, les ragondins, les rongeurs d'habitation, corbeaux, pigeons et plantes invasives*). Comme chaque année, nous vous encourageons à redoubler de vigilance contre leurs fortes progressions.

**Merci à tous, et en particulier à nos deux piègeurs de la commune pour leur bénévolat.**

**Responsable pour Saint-Thomas :** Bernard BEUCHER au 02 43 37 01 73



Rat de maison



Renouée du Japon

## Jean-Marc AUGUSTIN aux JO de Paris 2024

*Les Jeux olympiques de Paris 2024 ont instauré un nouveau rituel à chaque début d'épreuves : les trois coups. Avant le début de chacune d'entre elles, une personnalité ou plusieurs apparaissent dans le stade ou sur un écran géant pour faire retentir trois coups de bâton sur le sol. Un clin d'œil au théâtre français et une manière originale de faire le pont entre le sport et la culture.*

Le samedi 27 juillet, jour du combat de la championne Estelle MOSSELY, c'est un habitant de Saint-Thomas de Courceriers qui a eu l'honneur de faire retentir les trois coups.

En effet, **Jean-Marc AUGUSTIN** qui vit depuis près de quatre ans en Mayenne a exercé en tant que volontaire durant les Jeux Olympiques de Paris 2024.

En tant qu'ancien sélectionné olympique (*participation aux Jeux de Séoul en 1988 dans l'équipe de France de Boxe*), il lui a été proposé par le Comité Olympique d'ouvrir la session du 27 juillet. Un réel honneur et une belle reconnaissance pour un volontaire ancien Olympien.



## Football Club Vaudaigu

La saison 2024/2025 est repartie au mois de septembre avec 116 licenciés dont 40 pour les équipes séniors en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division. Nous jouons sur le terrain de Bais pour les matchs allers, les matchs retours auront lieu sur le terrain de Saint-Thomas de Courceriers à compter du 02 Février 2025.

Concernant les licenciés jeunes, nous sommes associés avec les clubs de Saint-Germain/Vallée d'Orthe jusqu'au U15 et Aron pour les U18.

L'école de foot a lieu à Bais le mercredi de 16H à 18H avec une trentaine de jeunes, un animateur des Coèvrans et des bénévoles du club.

Les entraînements des U18 et séniors ont lieu les mardis et vendredis à 19H.

Le 10 novembre dernier a eu lieu la remise de nouveaux maillots pour les équipes séniors.

Nous remercions les sponsors qui sont :  
Boulangerie Rouland,  
Bar Restaurant Le Lion d'Or,  
Entreprise Barbier Charpente  
et le Crédit Mutuel.

Nous remercions également les municipalités pour leur subvention.

*Vous pouvez maintenant suivre les actualités du club sur [instagram@fc.vaudaigu](https://www.instagram.com/fc.vaudaigu)*



Équipe A



Équipe B

*Les joueurs et dirigeants du FC VAUDAIGU vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025 et vous invitent à venir les soutenir sur les terrains de Bais et de Saint-Thomas de Courceriers.*

**Pour tous renseignements :**

**Patrice MELOT** au 06 42 89 30 96

### Dates à retenir :

- **Concours de belote**  
samedi 11 Janvier 2025 après-midi à Izé.
- **Soirée entrecôte**  
le samedi 06 avril 2025 à Bais.
- **Tournoi de foot**  
le jeudi 29 mai 2025 à Bais.

## Entente Sportive Trans / Saint-Thomas Cyclo

L'année 2024 s'est déroulée de façon satisfaisante.

Le séjour en gîte a eu lieu du 6 au 10 juin à Hédé Bazouges (*Ille et Vilaine*), ce qui a permis à certains d'entre nous de circuler sur le halage du canal Ille et Rance. Séjour malheureusement raccourci pour les élus membres du groupe, élections européennes obligent.

A noter la participation de quelques-uns de nos membres à la Randonnée Bel, ainsi qu'à la Randonnée du Chanvre à Courcité.

En 2025, la sortie en gîte est prévue du 12 au 15 juin dans un lieu plus proche qu'en 2024, qui reste à définir.

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 18 janvier à la salle des fêtes de Trans.

Un regret cependant, les sorties du dimanche sont peu fréquentées. Pour rappel : **départ de Trans à 9h30 l'été et à 10h00 l'hiver**. Un calendrier sera établi lors de l'AG pour les sorties avec pique-nique.



*Grands remerciements aux municipalités de Trans et de Saint-Thomas pour leur aide financière.*

### Composition du bureau :

Président : **Lucien QUELEN** ; Secrétaire : **Martine LEMAITRE** ; Trésorier : **Christophe HIRON**

## Entente Sportive Trans / St-Thomas Tennis de table

Pour cette saison 2024-2025, le club est toujours engagé avec trois équipes au niveau départemental, avec un effectif d'une vingtaine de joueurs.

- Équipe 1 en M2 qui joue à Trans
- Équipe 2 en M4 qui joue à Saint-Thomas
- Équipe 3 en M5 qui joue à Trans

Selon un calendrier établi par la Fédération Française de Tennis de Table, les matchs de championnat se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30. Vous pouvez consulter les résultats sur le site de la FFTT.

***N'hésitez pas à venir nous encourager et si vous êtes intéressés par la pratique de ce sport, contactez-nous !***



L'équipe 1 participant au titre départemental à Craon la saison dernière.

### Le bureau :

- Co-présidents : Lilian JUGE, Bruno BESNIER
- Secrétaire : Jean-Paul PAVE
- Secrétaire adjoint : David CONNARD
- Trésorier : Alain PELTIER
- Trésorier adjoint : Antoine PELTIER

### Membres :

- Sarah PELTIER,
- Flavian JUGE,
- Patrice LERICHE,
- Jean-Etienne MENAGE,
- Guy THOMAS.

# LES HAIES

## A quoi servent les haies ?



À vos  
marques...  
Plantez !



Évitement des  
glissements de terrain



Équilibre et protection  
de la faune/flore



Barrière protectrice  
contre les vents



Enrichissement  
des sols



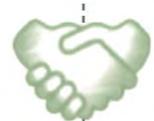
Régénérescence  
de l'air



Filière  
économique



Régulation des  
températures



Matérialisation  
d'une délimitation

## La haie est une ressource, comment la préserver ?

### L'ENTREtenir

#### Pourquoi entretenir sa haie ?

- Pour sa préservation en lui permettant d'être débarrassée des plants envahissants, source de maladie pour l'écorce de ses arbres et assurer sa pleine croissance.
- Pour éviter tout risque de propagation d'incendie ou risque d'accident (*et plus particulièrement sur le domaine public*).

### LA CLASSER

#### Pourquoi classer les haies ?

- Avant 1975, le territoire français comptait 1 244 110 km de haie. La politique agricole favorisant des parcelles de culture moins fragmentées et la filière bois n'ayant plus de limites, le linéaire des haies s'est vu diminué atteignant une **disparition moyenne de 11 500 km de haie chaque année** (*sources 2022 du Sénat*).
- Cette perte moyenne pouvant avoir de lourdes conséquences ; l'arbre, qu'il soit organisé en forêt ou en haie, est alors considéré comme une ressource à protéger.

#### Qui la classe ?

- Votre haie est peut-être classée, il vous faut consulter le PLUI car tout arbre d'une haie classée ne peut pas être arraché sans demande d'autorisation préalable à déposer en mairie (*cerfa*) d'autant plus si cette haie est une ripisylve (*sur les rives d'un cours d'eau, d'une rivière*). Pour les agriculteurs, le défrichement est possible selon le livret PSN (*Plan Stratégique National*) de la PAC en cours de validité.

Services de l'urbanisme des COEVRONS  
<https://www.coevrons.fr>

Office français de la biodiversité  
[Sd53@ofb.gouv.fr](mailto:Sd53@ofb.gouv.fr)

Chambre de l'agriculture de la Mayenne  
[Accueil-lavalA@chambagri.fr](mailto:Accueil-lavalA@chambagri.fr)

### LA CREER

#### Comment replanter les haies ?

- En 1987, l'État a initié un plan Agroforesterie dans l'optique de préserver les arbres. À suivre, Il a prévu d'étendre son plan en s'engageant à assurer 5 000 km de haie intra-parcellaires tous les 2 ans. Les PLUI ont permis d'élaborer un diagnostic quantitatif et qualitatif très détaillé des haies afin d'encadrer l'action. Face aux incendies multiples et aux fortes intempéries, certains départements proposent désormais un financement pour quiconque contribuerait à la plantation d'arbres.

**ATTENTION !** La création de haie est réglementée selon son lieu d'implantation et peut être soumise à déclaration. Ces déclarations permettent une maîtrise de ce plan et d'intégrer chacun dans cette politique de préservation.

Votre mairie  
[mairie.stthomas@wanadoo.fr](mailto:mairie.stthomas@wanadoo.fr)

Chambre de l'agriculture de la Mayenne  
[Accueil-lavalA@chambagri.fr](mailto:Accueil-lavalA@chambagri.fr)

Sources : Article L 2212-2-2 du code général des collectivités / article D 161-24 du code rural et de la pêche / article 673 du code civil / décret du 26 août 1987...

## Une haie grandit et s'épaissit... Ayons du bon sens et de l'urbanité !

### Croissance moyenne d'un gros arbre

**LARGEUR RACINES**  
De 2 / 2,5 m à 4,8 mètres

**CROISSANCE**  
De 0,50 m à 1,50 mètres par an

**COURONNE**  
De 10/15 m à 30 mètres

**AGE DE MATURITE**  
Jusqu'à 600 ans

### Croissance moyenne d'une haie arbustive

**LARGEUR RACINES**  
De 1,00 m à 1,50 mètres

**CROISSANCE**  
De 0,30 m à 0,40 mètres par an

**COURONNE**  
De 0,80 à 1,00 mètre

**AGE DE MATURITE**  
De 3 ans à 5 ans

L'évaluation de l'âge d'un arbre varie selon son essence et la largeur de son tronc.  
Si on souhaite la dater de façon précise, L'OFB (Office Français de la Biodiversité) sait en faire l'expertise.

## Des configurations et des réglementations...

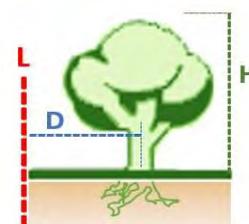
### ➤ TERRAIN PLAT

**Configuration 1** sa formule : Si  $H < 2$  m alors  $D \geq 50$  cm

Si la hauteur de la haie ( $H$ ) est inférieure à deux mètres alors la distance de l'axe du tronc ( $D$ ) jusqu'à la limite ( $L$ ) de la propriété tierce doit être au minimum de 50 cm.

**Configuration 2** sa formule : Si  $H \geq 2$  m alors  $D > 2$  m

Si la hauteur de la haie ( $H$ ) est supérieure à deux mètres alors la distance de l'axe du tronc ( $D$ ) jusqu'à la limite ( $L$ ) de la propriété tierce doit être strictement supérieure à deux mètres.



⚠ Il vous faut 70 cm au minimum pour entretenir votre haie

### ➤ TERRAIN AVEC DÉNIVELÉ

**Configuration 3** sa formule : Si  $H < 2$  m alors  $D > 50$  cm

Les mêmes règles s'imposent à l'exception de la localisation de la limite ( $L$ ) de la propriété tierce qui sera réputée en bas de talus et le talus de pente réglementaire comprise entre 45° et 65° et la haie plantée en haut de talus. La distance ( $D$ ) de 50 centimètres de l'axe du tronc jusqu'à la limite ( $L$ ) de la propriété tierce sera donc majorée de la longueur du côté adjacent de la pente.

**Configuration 4** sa formule : Si  $H \geq 2$  m alors  $D > 2$  m

La localisation de la limite ( $L$ ) de la propriété tierce sera aussi réputée en bas de talus ; le talus de pente réglementaire comprise entre 45° et 65° et la haie plantée en haut de talus.

### ➤ ABORD D'UN FOSSÉ

**Configuration 5** sa formule : Si  $H < 2$  m alors  $D \geq 70$  cm

Si un fossé sépare deux propriétés, l'axe du fossé constitue la limite ( $L$ ) de la propriété tierce. La distance ( $D$ ) de plantation de la haie sera supérieure à 70 centimètres.

**Configuration 6** sa formule : Si  $H \geq 2$  m alors  $D > 2$  m

L'axe du fossé constituera la limite ( $L$ ) de la propriété tierce et déterminera la distance ( $D$ ) de plantation de la haie supérieure à deux mètres.

#### QUAND TAILLER MA HAIE ?

- La Taille est interdite du 16 Mars au 15 août afin de ne pas perturber les espèces protégées et leur habitat. Elle est recommandée de septembre à février (article L 411-1 du code de l'environnement).

FAQ

#### LES BRANCHES DE MA HAIE DÉPASSENT LA LIMITE DE MA PROPRIÉTÉ, COMMENT FAIRE ?

- Les branches d'arbres ne doivent pas dépasser votre limite de propriété. Il vous revient de les couper comme il vous revient de ramasser les fruits ou amas de feuilles tombés sur la propriété tierce dans le cas d'une dépasse avérée.
- S'il s'agit du domaine public et plus particulièrement d'une chaussée, un surplomb est toutefois admis tant qu'il n'empiète pas sur la voie et sous réserve qu'il permette un volume libre sécuritaire de plus de 5 m de haut au minimum afin de protéger les infrastructures aériennes (EDF / téléphonie/éclairage...).
- S'il s'agit du domaine privé et que la haie n'est pas en copropriété, il ne revient pas à votre voisin d'entretenir votre haie sans autorisation de votre part. En revanche, votre voisin pourra déguster à loisir les fruits tombés sur sa propriété.

#### DANS LE CAS D'UNE HAIE MITOYENNE DE GROS ARBRES, COMMENT SAVOIR SI ELLE EST EN CO-PROPRIÉTÉ ?

- Sauf exception, d'une précision spécifique dans votre acte notarié et sous réserve de sa localisation, la haie est réputée fonder une copropriété. S'il y a présence d'un talus, La limite entre propriétés est réputée en bas de talus et la haie n'appartient qu'au propriétaire du terrain en amont.

concernant les obligations des propriétaires et de leur locataire /article R116-2-5 du code de la voie routière/article R421-23 et L123-1-7 du code de l'urbanisme.



## La Corne d'Abondance des Coëvrons

L'association de Bais vous propose deux ateliers :

### « Gym santé »

Ouvert aux personnes de plus de 60 ans, cet atelier est animé par un éducateur sportif de l'association **ELAN** formé à l'Activité Physique Adaptée, il permet :

- de préserver la mémoire à travers des exercices,
- travailler la coordination des mouvements,
- garder une bonne condition physique.

L'accueil y est privilégié et l'ambiance conviviale.

**Tous les lundis matins (hors vacances scolaires) de 9h30 à 10h30 à la Salle Polyvalente de Bais.**

**Marine FEURPRIER, Référente Séniors**



### « Espace de Découvertes et d'Initiatives »

L'association vous propose de mettre en place des activités selon les IDEES et les ENVIES de chacun à travers des sorties, des activités manuelles et culinaires, des rencontres artistiques, etc. Il s'agit d'un lieu de rencontres, de loisirs et de découvertes. Vous pouvez simplement venir boire un café, discuter, observer, être avec les autres... **C'est un espace OUVERT A TOUS.**



**Tous les lundis après-midi des semaines impaires de 14h à 17h à la Salle Oy-Mittelberg de Bais.**

- Partage de la galette des rois,
- Participation à la réalisation de décoration pour le Festival « *Les Baldifolies* »,
- Recette de la porcelaine à froid pour des créations manuelles,
- Intervention de **Michel CHANTELOUP**, calligraphe, pour des réalisations sur les thèmes de l'été et de l'hiver (4 séances),
- Atelier pâtisserie : Crêpes Party, Gaufre, Haricolas, Cookie au citron...
- Promenade et pique-nique à Sillé Plage à Sillé-le-Guillaume,
- Séances avec **François PORTIER**, Chef cuisinier, sur deux ateliers pratiques : « *les légumineuses et les céréales* ».
- Visite et dégustation de la chocolaterie **BIM** à Sainte-Suzanne et Chammes,
- Peinture numérotée,
- Repas de Noël avec les adhérents,
- Des temps conviviaux autour de jeux de connaissances...

**Cassandra SAINT-JORE, Coordinatrice Sociale**

#### Se déplacer dans les Coëvrons

Si vous souhaitez venir sur les activités de « *La Corne d'Abondance des Coëvrons* », il existe plusieurs solutions pour être mobile :

- Transport à la demande dans les Coëvrons : **Aléop** pour vos trajets. Le déplacement s'effectue d'un point d'arrêt proche de chez vous à un autre point d'arrêt. Inscription et réservation au **09 69 39 14 14**
- Le covoiturage entre adhérents de l'association.

**Marine FEURPRIER et Cassandra SAINT-JORE**

restent à votre disposition pour plus de renseignements à :

Association « *La Corne d'Abondance des Coëvrons* » 52, rue de Sillé - 53600 EVRON - Tél. : 02 43 01 79 51

[contact@cornedabondance53.fr](mailto:contact@cornedabondance53.fr)



## Notre Marathon du Don Continu...

*C'est un projet confectionné par les bénévoles de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Bais et des Communes environnantes pour l'exposition autour des Jeux Olympiques à Bais.*

*Venez battre des records lors de nos collectes, n'hésitez pas à prendre rendez-vous. Ensemble, nous contribuons à un réel changement dans la vie de ceux qui en ont besoin.*

Rendez-vous sur : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Pour **2025**, les collectes sur notre territoire se dérouleront de **15h30 à 19h00** à la salle polyvalente de Bais aux dates suivantes :

- Jeudi 13 Février 2025,
- Jeudi 10 Avril 2025,
- Jeudi 26 Juin 2025,
- Jeudi 28 Août 2025,
- Jeudi 30 Octobre 2025 (*collation gourmande*),
- Vendredi 26 Décembre 2025.

*De plus, nous vous invitons à nous rejoindre lors de notre Assemblée Générale qui se déroulera en début d'année 2025, la date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.*

**MERCI et à Bientôt**

Pour toutes informations ou pour intégrer l'association, contacter le président :  
M. **Michel BEUGAS** par mail à l'adresse suivante : [adsb.bais.ce@gmail.com](mailto:adsb.bais.ce@gmail.com)

## Association ADMR de Bais

2 Avenue Auguste janvier – 53160 BAIS

[www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)

### L'association c'est :

- 7 communes,
- 12 bénévoles,
- 200 clients ,
- 16 salariés.



*Vous disposez de temps libre que vous cherchez à occuper bénévolement dans une ambiance conviviale. Vous avez besoin de vous sentir utile en menant une action solidaire localement.*

*Les bénévoles, acteurs et moteurs de l'association, rencontrent les personnes qui souhaitent être aidées, recueillent leur demande, recrutent les salariés d'intervention. Des formations sont proposées par le réseau ADMR pour aider chaque bénévole à assurer ces missions.*

**Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous !**

Référente local : **Véronique BOUDONNET**

Tél : 02 43 37 05 17

### des services :

- auprès de 157 personnes âgées,
- auprès de 22 familles,
- auprès des personnes en situation de handicap,
- activité de portage de repas,
- proposition de téléassistance,



Accompagnement et Solidarité  
au service des personnes  
sans moyen de mobilité

*L'association **RESO'AP**, (**RE**seau **SO**cial d'**A**ides à la **P**ersonne) fondée depuis 2014 par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, est à même de proposer un service d'accompagnement pour faciliter la mobilité des personnes isolées sur votre territoire.*

*Un des objectifs de l'association est de créer du lien social.*

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services ou pour tout renseignement, veuillez contacter le standard au **02 43 39 44 49**

30 rue Paul Ligneul - 72000 Le Mans / [contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)

## PARTAGE & CONVIVIALITÉ

**L'objectif de ce service est d'assurer une présence régulière à vos côtés et de veiller à votre bien-être à domicile.**



PARTAGE & CONVIVIALITÉ  
est un service de **TERRITOIRES ET AUTONOMIE**, filiale de **La Poste**, autorisée en tant que Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile par le Département de la Mayenne.

Pour bénéficier de ce service vous avez plusieurs possibilités :

- Par téléphone au 09 75 87 51 43 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 à 18h.
- Par email : [territoires.autonomie53@laposte.fr](mailto:territoires.autonomie53@laposte.fr)
- Vous pouvez également venir nous rencontrer les lundis et vendredis matins de 9h à 12h30 au Bureau de Poste, 9 rue de la Perrière à Evron.





## Le Secours Catholique de la Mayenne



C'est **814 bénévoles** répartis dans 27 équipes locales qui agissent jour après jour auprès des personnes les plus démunies.

En lien avec les services sociaux et les institutions, l'équipe du Secours Catholique de la *Paroisse Bienheureux Jacques Burin* s'active tout au long de l'année pour répondre aux besoins et à l'isolement de certaines personnes.

Afin d'éveiller à la solidarité, nous faisons appel aux dons et au bénévolat.

### **Donnez-nous les moyens d'agir**

Contacts : **Chantal BARBIER** au 02 43 58 51 76 et **Marie-Jo RAGAINÉ** au 02 43 37 92 10

## LE DON DE MOELLE OSSEUSE

### « Grâce au don d'organes, la vie reprend »



En France, grâce aux **1 791 donneurs** et l'engagement fort des équipes médicales, **5 634 greffes** d'organes ont été réalisées en 2023.

Au regard du contexte vécu ces dernières années, c'est plutôt positif mais près de **22 000 patients** étaient toujours en attente de greffe.

Rappeler à ses proches que l'on est donneur présumé, pour que la volonté de chacun puisse être connue, telle est la mission des bénévoles de France ADOT 53.



Maison des Associations - 17 rue de Rastatt - 53000 LAVAL  
Tél. : 02 43 90 68 10 (+ messagerie)  
Mail : [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)

<https://www.facebook.com/FranceADOT53> <https://www.instagram.com/franceadot53> <https://twitter.com/53Adot>



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# France services des Coëvrons

ÉVRON : 6 rue de Hertford

Antenne BAIS : 2 Avenue Auguste Janvier

[franceservices@coevrons.fr](mailto:franceservices@coevrons.fr)

*N'hésitez pas à les contacter !*

+ d'infos : 02 43 01 93 94



## Horaires d'ouverture - Évron

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00  
13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h00

## Espace partagé - Bais

*Aide aux démarches simples*

Tél. : 02 43 26 68 36

Du lundi au samedi : 9h00 - 11h30

*Aide aux démarches plus complexes*

Tél. : 06 02 16 45

Jeudi : 13h30 - 17h30

*Utilisation en autonomie de l'îlot numérique*

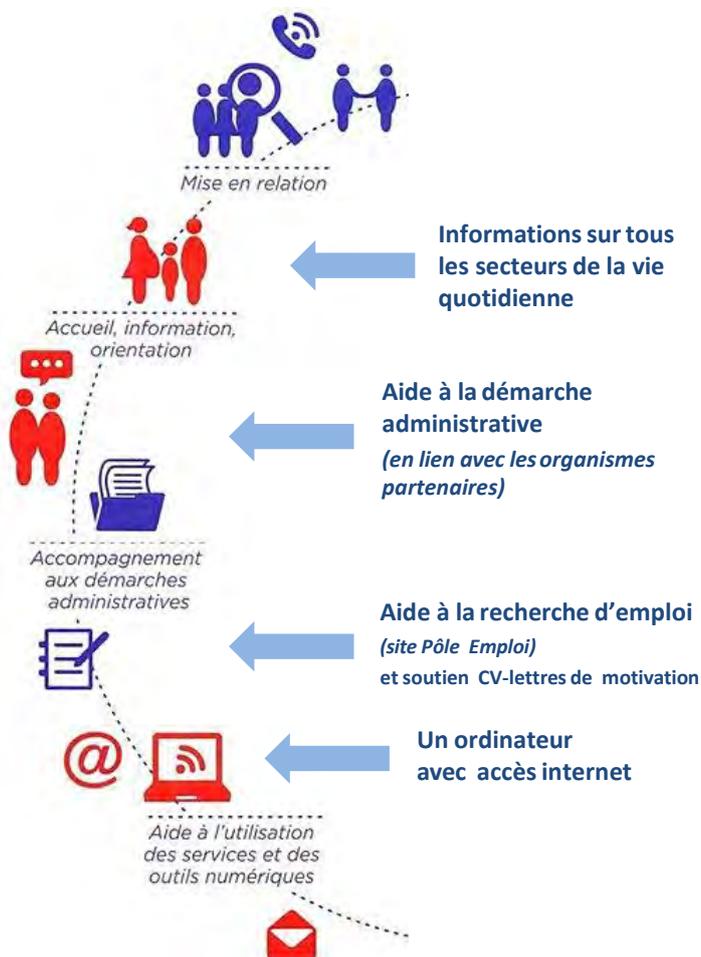
(heures d'ouverture au public de l'Agence Postale Communale)

Tél. : 02 43 26 68 36

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h45 - 12h30

Mercredi, samedi : 8h45 - 11h45

## Les services proposés



### ■ JUSTICE

#### Victimes et prévention pénale 53

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> **lundi de chaque mois** de 13h30 à 17h  
Sur rendez-vous au 02 43 56 40 57

#### CIDFF (*Les droits des femmes et des familles*)

3<sup>ème</sup> **jeudi de chaque mois** de 9h à 12h et 13h30 à 17h  
Sur rendez-vous au 02 43 56 99 29

#### Conciliateur de justice \*

(Les rendez-vous sont rattachés à France Services de Villaines-la-Juhel)

2<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> **jeudi de chaque mois** à France services d'Évron  
Sur rendez-vous au 02 43 01 93 94

3<sup>ème</sup> **jeudi de chaque mois** à la mairie de Montsûrs  
Sur rendez-vous au 02 43 01 93 94

#### ENOSIA (*Violences conjugales*)

2<sup>ème</sup> **vendredi de chaque mois** 9h30 - 11h30  
02 43 56 95 94

#### SPIP (*Service pénitentiaire de Laval*)

Sur rendez-vous au 02 55 58 45 60

### ■ SANTÉ / HANDICAP

#### CARSAT

Assistant social sur rendez-vous  
3646 - Répondre « *Service social* »

#### F.N.A.T.H.

4<sup>ème</sup> **lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30**  
Sur rendez-vous au 02 41 48 50 25

#### Maison Départementale de l'Autonomie

##### Lundi matin

Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77

### ■ SOCIAL / BUDGET

#### MAYENNE HABITAT

##### Le mercredi matin

Sur rendez-vous au 02 43 54 55 56

#### UDAF (*Point conseil budget*)

Sur rendez-vous au 02 43 49 73 89  
[pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr](mailto:pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr)

### ■ FISCALITÉ

#### DGFIP (*Centre des impôts*)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> **vendredi matin de chaque mois**  
Sur rendez-vous au 02 43 01 93 94

### ■ FAMILLE

#### MSA

##### Tous les jeudis

Sur rendez-vous au 02 43 39 43 39

## Et aussi

Edwige THOMAS, Élisabeth PERIGOIS et Catherine MEZANGE, de France Services, peuvent vous accompagner dans vos démarches pour :

#### CAF / MSA :

- Accomplir une déclaration trimestrielle
- Réaliser une simulation ou une demande d'allocation
- Prise de rendez-vous téléphonique

#### FRANCE TITRES (ANTS) :

- Renouveler un permis de conduire
- Faire une carte grise
- Faire une pré-demande de carte d'identité/passeport

#### FINANCES PUBLIQUES :

- Payer ses impôts en ligne
- Faire sa déclaration en ligne
- Solliciter un duplicata papier

#### CPAM :

- Refaire une carte vitale
- Imprimer ses attestations
- Demander une carte européenne d'assurance maladie
- Créer un compte améli.fr
- Complémentaire santé solidaire

#### France TRAVAIL :

- Transmettre des documents
- S'actualiser
- CV, lettre de motivation, recherche d'emploi

#### CARSAT :

- Pension de reversion
- Demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées
- Demande unique de retraite personnelle

#### GÉNÉRAL :

- Se créer une adresse email
- Scanner ou imprimer des documents

#### CHEQUE ENERGIE :

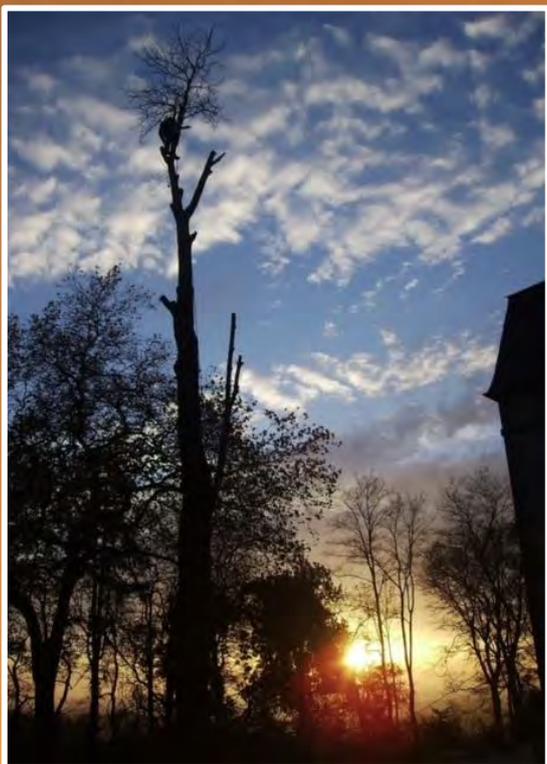
- Créer un espace bénéficiaire
- Utiliser le chèque en ligne
- Vérifier l'éligibilité (*simulateur*)

#### Ma Prime RENOV' / ADAPT :

- Créer un compte en ligne
- Transmettre un document via un profil

#### POINT JUSTICE :

- Déposer une Aide juridictionnelle en ligne
- Mise en relation des défenseurs de droits



Si vous avez de jolies photos, envoyez-les à l'adresse  
[mairie.stthomas@wanadoo.fr](mailto:mairie.stthomas@wanadoo.fr)  
Les plus belles seront insérées dans notre bulletin.

Ont participé à ce numéro : Odile Devillard, Marie-Céline Turmeau, Sophie Vauchot, Michaël Beucher, Jean-Louis Julien, Alain Marmion.